

PROCÈS-VERBAL DE LA 211^e RÉUNION DU CONSEIL D'INGÉNIEURS CANADA

25 février 2022, de 10 h à 17 h (HE), sur Zoom

Administratrices et administrateurs présents :	
D. Chui, président, PEO A. Arenja, PEO J. Boudreau, présidente sortante, AIGNB N. Avila, APEGA A. Baril, OIQ M. Belletête, OIQ V. Benz, APEGA G. Connolly, Engineers PEI A. English, Engineers & Geoscientists BC	N. Hill, PEO S. Jha, NAPEG T. Joseph, APEGA D. Nedohin-Macek, Engineers Geoscientists MB K. Reid, PEO M. Sterling, PEO N. Turgeon, OIQ M. Wrinch, Engineers & Geoscientists BC C. Zinck, Engineers Nova Scotia
Administratrices absentes :	
A. Anderson, Engineers Yukon K. Baig, présidente élue, OIQ	D. Spracklin-Reid, PEO J. Tink, APEGA
Conseillère présente :	
K. King, présidente, Groupe des chefs de direction	
Subordonnés directs :	
M.A. Hodges, vice-présidente, BCCAG P. G. Lafleur, président, BCAPG	G. McDonald, chef de la direction E. Spence, avocate-conseil et secrétaire générale
Observateurs présents :	
D. Abrahams, vice-président, PEO L. Beauchemin, directeur général, OIQ C. Bellini, président, PEO C. Bergeron, vice-présidente, Affaires externes, FCEG J. Bradshaw, chef de la direction, PEGNL L. Daborn, chef de la direction, AIGNB K. Darr, présidente, APEGS K. Deluzio, président, DDIC L. Doig, présidente élue, APEGA K. Dumanski, mandataire, doyenne de la FASET, SENECA K. Hogan, présidente, Engineers Yukon S. Holmes, nouvelle directrice générale, APEGS	J. Landrigan, chef de la direction et registraire, Engineers PEI L. Latham, registraire adjoint, Conformité réglementaires, PEO P. Mann, chef de la direction, Engineers Nova Scotia V. McCormick, directeur général et registraire, NAPEG D. McLean, président, Engineers Nova Scotia C. McQuillan, président, Engineers PEI J. Nagendran, registraire et chef de la direction, APEGA C. Park, président, Engineers & Geoscientists BC M. Paul-Elias, présidente, AIGNB B. Pearse, président, APEGA H. Yang, chef de la direction et registraire, Engineers & Geoscientists BC J. Zucco, chef de la direction et registraire, PEO
Membres du personnel présents :	
R. Gauthier, adjointe de direction B. Gibson, gestionnaire, Communications R. Melsom, gestionnaire, BCCAG D. Menard, directeur, Finances A. Murphy-Dow, administratrice de la gouvernance par intérim M. Ouellette, gestionnaire, Planification stratégique et opérationnelle C. Polyzou, gestionnaire, Équité, Diversité et Inclusion	S. Price, vice-présidente directrice, Affaires réglementaires J. Sendrowicz, spécialiste en planification, événements et conduite du changement J. Southwood, vice-présidente, Affaires générales et Partenariats stratégiques H. Theelen, directrice, Planification stratégique et Excellence organisationnelle M. Warken, gestionnaire, BCAPG

1. Ouverture de la réunion
1.1 Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

Le président D. Chui ouvre la séance à 10 h 07 (HE). Il accueille les participants et reconnaît le territoire ancestral.

Motion 2022-02-1D

Présentée et appuyée

QUE l'ordre du jour de la réunion soit adopté et que le président soit autorisé à modifier, au besoin, l'ordre des discussions.

Adoptée

Les règles et normes de la réunion, qui figurent dans le cahier de travail, sont passées en revue.

D. Chui présente une minute de sécurité portant sur l'empoisonnement au monoxyde de carbone.

D. Chui présente également un moment de diversité, soulignant que février est le Mois de l'histoire des Noirs au Canada et aux États-Unis, et qu'il s'agit d'une occasion pour les personnes de toutes origines d'en apprendre davantage sur l'histoire des Noirs au Canada et de célébrer les réalisations des Noirs. Il encourage les participants à visiter le site Web Canada.ca/Mois de l'histoire des Noirs pour en apprendre davantage sur l'histoire des personnes d'origine africaine au Canada, ainsi que sur l'esclavage et le mouvement antiesclavagiste au pays.

1.1 Déclaration de conflits d'intérêts

Aucun conflit n'est déclaré. On rappelle aux participants qu'ils peuvent, le cas échéant, déclarer tout conflit d'intérêts n'importe quand au cours de la réunion.

1.2 Examen de la réunion précédente

a) Liste des mesures de suivi

La liste a été distribuée à l'avance. D. Chui indique que le coût de la formation en ligne sur l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI) pour les ingénieurs sera communiqué au conseil et à d'autres intervenants dans une prochaine mise à jour du chef de la direction avant le 31 mars. Aucune question n'est soulevée.

b) Liste de présence des membres du conseil

La liste a été distribuée à l'avance. Aucune question n'est soulevée.

2. Rapports de la direction

2.1 Rapport du président

Un rapport détaillé a été distribué à l'avance. Aucune question n'est soulevée.

2.2 Rapport du chef de la direction

G. McDonald rappelle qu'il envoie des mises à jour hebdomadaires par courriel aux parties prenantes. Il indique aussi que les bureaux d'Ingénieurs Canada ont rouvert. La fermeture la plus récente était due à une augmentation des taux d'infection à la COVID-19 à Ottawa, en plus des défis d'accès au centre-ville posés par la manifestation des camionneurs. G. McDonald signale que la présence policière est toujours élevée au centre-ville et que le personnel peut maintenant accéder aux bureaux en toute sécurité, bien que de nombreux employés continuent de travailler à distance.

2.3 Rapport final sur le Plan stratégique 2019-2021

G. McDonald renvoie les participants au rapport inclus dans le cahier de travail. Les commentaires suivants sont formulés :

- On soulève des préoccupations quant à la recommandation d'étendre le cycle de planification à cinq ans, indiquant que les priorités pourraient devenir désuètes et changer au cours de cette période plus longue. Le Groupe de travail sur la planification stratégique (GTPS), qui n'a pas encore été mis sur pied,

examinera cette recommandation de façon plus approfondie et préparera une recommandation à l'intention du conseil.

- Il est suggéré de réduire la période de consultation à un an, étant donné qu'au cours de cette période, il pourrait y avoir un roulement des deux tiers des administrateurs et administratrices d'Ingénieurs Canada et des membres du conseil des organismes de réglementation, et que des opinions différentes pourraient être émises une fois les nouveaux membres nommés. G. McDonald fait remarquer que cela entraînerait un grand nombre de réunions au cours d'une même année et que les organismes de réglementation pourraient trouver le volume excessif.
- Il est également mentionné que la durée du plan ne posera pas problème si un processus est en place pour l'examiner chaque année et s'assurer qu'il est toujours approprié, tout en tenant compte de tout changement survenant dans l'environnement. En réponse à cela, G. McDonald rappelle qu'un rapport d'étape stratégique est présenté à chaque réunion et qu'un examen annuel supplémentaire du plan sera effectué à l'avenir.

2.4 Rapport du Groupe des chefs de direction

K. King présente le rapport, qui fait le point sur la réunion d'octobre du groupe, ainsi que sur la réunion tenue plus tôt cette semaine. Tous les organismes de réglementation y étaient représentés et la nouvelle directrice générale et registraire de la NAPEG, Stormy Holmes, a été accueillie au sein du groupe. Les commentaires suivants sont formulés :

- Au sujet de l'harmonisation des cérémonies d'engagement de l'ingénieur, on fait remarquer qu'il existe un risque pour la réputation de la profession si les problèmes de manque d'inclusivité continuent de susciter l'attention des médias. Tout manque d'inclusion dans la formulation du rite d'engagement suivi au pays a un impact sur la façon dont le génie est perçu par les jeunes femmes qui envisagent la profession et pourrait entraîner une baisse d'intérêt. K. King confirme que le Groupe des chefs de direction a discuté de la question et que, bien que plusieurs camps aient modernisé leurs cérémonies, certains sont réticents ou croient qu'ils ne peuvent pas modifier le rite d'engagement. Tous les chefs de direction des organismes de réglementation encouragent les camps à échanger de l'information dans l'espoir d'améliorer cet aspect de la cérémonie.
- G. McDonald confirme qu'il n'existe aucune relation officielle entre la Société des Sept Gardiens et Ingénieurs Canada. Il ajoute que lorsque les questions relatives aux cérémonies sont apparues dans les médias, Ingénieurs Canada a écrit à la Société des Sept Gardiens et que la réponse reçue exprimait une certaine indifférence.
- On demande si les administrateurs et administratrices peuvent communiquer proactivement avec les camps de leur zone de compétence pour encourager davantage l'inclusivité. K. King fait remarquer que les relations des organismes de réglementation avec les camps varient d'une région à l'autre du pays. Les propos suivants sont formulés à la suite d'un tour de table des chefs de direction des organismes de réglementation et des observateurs sur ce sujet :
 - Il n'existe pas de camp au Yukon.
 - La Nouvelle-Écosse compte un seul camp, qui s'efforce de moderniser le rite d'engagement pour le rendre plus inclusif, tout en conservant la tradition et l'imagerie du poème de Kipling en tant qu'élément fondamental de la cérémonie. Les gardiens du camp sont en poste depuis longtemps et partagent la même ligne de pensée. Bien qu'aucun protocole d'entente officiel ne soit en place, Engineers Nova Scotia contribue largement à la cérémonie, en déléguant généralement le conférencier principal. Cette relation est considérée comme un outil efficace pour promouvoir la valeur du permis d'exercice auprès des nouveaux diplômés.

- C'est en Saskatchewan que les écoles et les doyens entretiennent la relation la plus étroite avec le camp. On indique que les doyens, en plus des chefs de direction des organismes de réglementation, pourraient avoir un impact important dans les zones de compétence ayant des relations semblables.
- Le camp qui a initialement suscité des préoccupations concernant l'inclusivité du rite d'engagement se trouve en Colombie-Britannique. La province compte maintenant quatre camps, dont un nouveau récemment établi dans le nord de la Colombie-Britannique. Deux des trois camps les plus anciens ont accueilli favorablement la participation de l'organisme de réglementation pendant les cérémonies, notamment en permettant au chef de la direction et au président du conseil de prendre la parole, et en faisant la promotion du permis d'exercice au moyen de documents fournis sur place. Le troisième camp a récemment accueilli le président du conseil d'Engineers and Geoscientists BC qui a pris part à la dernière cérémonie. On souligne que la cérémonie était inclusive, moderne et accueillante pour tous. Des relations personnelles et pluriannuelles avec les gardiens de camp sont essentielles à l'amélioration continue.
- K. Deluzio fait remarquer qu'il s'agit d'un sujet de préoccupation pour Doyennes et doyens d'ingénierie Canada (DDIC), qui n'a pas eu beaucoup de succès dans ce dossier jusqu'à présent. Les camps sont autonomes et les relations sont importantes pour encourager le changement. Cette question est une occasion pour DDIC, la FCEG et Ingénieurs Canada de collaborer dans l'espoir d'exercer une plus grande influence.
- À l'Île-du-Prince-Édouard, le doyen de la faculté de génie de l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard entretient des liens étroits avec le camp et l'organisme de réglementation et encourage la modernisation du rite d'engagement.
- Un scénario moderne a été présenté lors de la réunion du 24 février du Groupe des chefs de direction, et il a été suggéré que tous les chefs de direction le communiquent à leurs camps locaux.
- On souligne que l'un des moyens possibles pour encourager les progrès serait que les organismes de réglementation cessent de financer les cérémonies, bien qu'il ait été indiqué que les camps ne devraient pas recevoir de soutien financier des organismes de réglementation. Les camps doivent fonctionner selon leurs moyens, et tout soutien financier reçu pourrait être considéré comme une influence indue. De nombreux camps accueillent favorablement d'autres formes de soutien et d'aide.
- On indique que le fait d'encourager les gardiens de camps à se rencontrer au niveau national pourrait favoriser les discussions sur l'amélioration continue grâce au partage d'informations.

L. Daborn assumera la présidence du Groupe des chefs de direction, et la présentation par diapos du groupe sera publiée dans la page Web des documents de réunion.

2.5 Rapport du Groupe des présidents

C. Bellini fait le point sur la réunion de février du groupe, où tous les organismes de réglementation étaient représentés, sauf l'OIQ et l'APEGS. Les commentaires suivants sont formulés :

- Les réunions hybrides ont accru le taux de participation, mais ont tendance à coûter plus cher. Pour les organismes de réglementation, l'expérience des réunions hybrides a été un mélange d'aspects positifs et négatifs.
- Les bénévoles sont de plus en plus sollicités pour répondre à l'augmentation du nombre de demandes, en particulier par les organismes de réglementation qui comptent sur les bénévoles pour en assurer le traitement. Il est devenu plus difficile de recruter de nouveaux bénévoles et, dans certains cas, les organismes de réglementation transfèrent le travail à des employés pour répondre à la demande accrue. On fait remarquer que l'augmentation des rassemblements virtuels et la diminution des événements en personne pourraient constituer un facteur contributif, car les bénévoles trouvent probablement plus avantageux de participer à des activités en personne.

- Le groupe a discuté de l'intelligence artificielle et d'autres disciplines émergentes, étant donné l'importance qu'y accorde le BCCAG, ainsi que la nouvelle priorité stratégique d'Ingénieurs Canada liée au soutien de ce domaine. Les organismes de réglementation aimeraient comprendre comment se concerter sur ce sujet et devenir plus efficaces.
- Les organismes de réglementation qui ont des programmes actifs de développement professionnel continu (DPC) examinent le traitement des ingénieurs non actifs. On indique qu'il existe de la confusion chez certains ingénieurs qui ne savent pas exactement quelle catégorie de permis d'exercice s'applique à leur statut. Certains organismes de réglementation sont en train de créer une catégorie de *senior engineer* comme option pour les ingénieurs non actifs et, dans ce cas, il sera important que la législation décrive clairement les exigences de DPC de la nouvelle catégorie.
- En ce qui concerne la collecte d'information sur l'EDI et le type de données que les organismes de réglementation envisagent, on indique qu'un modèle national pourrait être utile pour promouvoir la cohérence à travers le pays. On fait remarquer que l'APEGA met l'accent sur la collecte de données sur l'EDI et l'importance de la confidentialité. Les renseignements ne doivent être recueillis que s'ils sont nécessaires à l'obtention du permis d'exercice et sont pertinents, et l'on craint que, puisque les renseignements recueillis sont facultatifs, la base de données ne soit pas très robuste. Engineers and Geoscientists BC a discuté avec son gouvernement provincial du type de données qu'il envisage de recueillir et espère poursuivre cette approche collaborative. J. Southwood indique qu'Ingénieurs Canada a élaboré, en collaboration avec les organismes de réglementation, des rapports sur les fiches de pointage qui seront communiqués sous peu. Ces rapports comprennent des informations sur le type de données EDI que chaque organisme de réglementation recueille actuellement, ainsi qu'une analyse des lacunes qu'ils pourraient envisager de corriger en se basant sur les pratiques de collecte des autres organismes de réglementation. De plus, la priorité stratégique d'Ingénieurs Canada visant à accélérer l'initiative 30 en 30 comprend une stratégie de recherche nationale qui sera bientôt mise en œuvre.
- Engineers and Geoscientists BC a créé un guide d'exercice professionnel pour soutenir l'EDI qui a été publié en décembre, et a donné en janvier un webinaire sur ce nouveau guide, auquel plus de 700 personnes ont participé. Ces ressources sont disponibles dans le site d'[EGBC](#).

K. Hogan présidera la réunion du Groupe des présidents de mai 2022, et la présentation par diapos du groupe sera publiée dans la page des documents de réunion.

3. Ordre du jour de consentement

3.1 Approbation du procès-verbal

QUE le procès-verbal de la réunion du conseil du 13 décembre 2021 soit approuvé.

3.2 Énoncés de principe nationaux

- a) QUE le nouvel énoncé de principe national suivant soit approuvé :
 - i. Déployer le potentiel du Canada : Le rôle essentiel des ingénieurs dans la croissance de la productivité
- b) QUE la version actualisée de l'énoncé de principe national suivant soit approuvée :
 - i. Sélection basée sur les compétences

Motion 2022-02-2D

Présentée et appuyée

QUE les motions de l'ordre du jour de consentement (3.1 à 3.2) soient approuvées au moyen d'une seule motion.

Adoptée

4. Affaires/décisions du conseil

4.1 Rapport annuel de rendement stratégique

G. McDonald présente le rapport qui sera distribué aux membres pour information lors de l'assemblée annuelle des membres (AAM), soulignant que tous les objectifs ont été atteints. Seule une priorité stratégique, la responsabilité en matière d'agrément, affiche actuellement des résultats de 90 %, et les détails pour l'achèvement futur de cette priorité sont inclus dans le rapport.

Il est suggéré d'ajouter un commentaire supplémentaire sous la PS3 pour indiquer que le pourcentage de femmes titulaires de permis d'exercice a atteint 20 % en 2020 pour la première fois.

2022-02-3D

Présentée et appuyée

QUE le conseil d'Ingénieurs Canada approuve le Rapport annuel de rendement stratégique 2021 pour présentation aux membres à titre d'information à leur assemblée annuelle de mai 2022.

Adoptée

4.2 Révision des politiques du conseil

M. Wrinch présente les recommandations du Comité sur la gouvernance concernant les sept (7) politiques révisées. Aucune question n'est soulevée.

Motion 2022-02-4D

Présentée et appuyée

QUE le conseil approuve les politiques révisées suivantes, sur recommandation du Comité sur la gouvernance :

4.8, Profil de compétences du conseil

4.12, Autoévaluation du conseil

5.3, Situation financière

5.7, Rémunération et avantages sociaux

6.1, Comités et groupes de travail du conseil

6.4, Mandat du Comité FAGR

7.12, Actifs nets

Adoptée par la majorité requise des deux tiers

4.3 Mandat du Groupe de travail sur la planification stratégique

M. Wrinch présente le mandat du Groupe de travail sur la planification stratégique 2025-2027, qui se modèle sur l'approche suivie pour le plan stratégique 2022-2024. Aucune question n'est soulevée.

Motion 2022-02-5D

Présentée et appuyée

QUE le conseil, sur recommandation du Comité sur la gouvernance, approuve la nouvelle politique du conseil 6.15, Mandat du Groupe de travail sur la planification stratégique 2025-2027.

Adoptée par la majorité requise des deux tiers

4.4 Mandat du Groupe de travail sur la collaboration

M. Wrinch présente le mandat du Groupe de travail sur la collaboration. À la suite de la discussion du conseil lors de sa réunion de décembre, le Comité sur la gouvernance a tenu une réunion spéciale pour réexaminer la composition proposée du groupe de travail. Le comité a convenu de supprimer du mandat les dispositions controversées relatives à la composition et de laisser le Comité RH déterminer ce qui est le plus approprié au moment de recommander des administrateurs et administratrices pour le nouveau groupe de travail.

N. Hill fait remarquer que le groupe de travail est tout à fait d'actualité pour l'Ontario, qui amorce un travail fondamental lié aux processus d'attribution de permis. Elle dit souhaiter participer aux travaux du groupe de travail.

Motion 2022-02-6D

Présentée et appuyée

QUE le conseil approuve la nouvelle politique 6.14, Mandat du Groupe de travail sur la collaboration, sur recommandation du Comité sur la gouvernance.

Adoptée par la majorité requise des deux tiers

4.5 Modification du Règlement administratif

M. Wrinch présente la modification recommandée par le Comité sur la gouvernance à l'article 1.1 du Règlement administratif, afin de clarifier l'exclusion des géoscientifiques et des géoscientifiques stagiaires de la définition du terme « Inscrit ». Une erreur de formatage a été signalée à la page 150 de la version anglaise du cahier de travail, où la première occurrence en rouge du mot « and » doit être biffée.

« **Inscrit** » désigne une personne inscrite à titre de membre au 31 décembre, à l'exception des candidats, des étudiants et des personnes inscrites uniquement en tant que géoscientifiques ou géoscientifiques stagiaires.

Aucune question n'est soulevée.

Motion 2022-02-7D

Présentée et appuyée

QUE le conseil, sur recommandation du Comité sur la gouvernance, recommande aux membres la modification de la définition du terme « Inscrit » dans l'article 1.1 du Règlement administratif, à des fins d'approbation à l'assemblée annuelle des membres.

Adoptée par la majorité requise des deux tiers

4.6 Objectifs du chef de la direction pour 2022

J. Boudreau présente les objectifs, indiquant que, même s'ils sont ambitieux, G. McDonald a confirmé qu'ils sont réalisables.

Motion 2022-02-8D

Présentée et appuyée

QUE le conseil approuve les objectifs 2022 du chef de la direction, sur recommandation du Comité RH.

Adoptée

4.7 Évaluation du conseil et des administrateurs et administratrices

J. Boudreau présente le sondage d'évaluation, distribué à l'avance, et signale les améliorations qui y ont été apportées depuis l'an dernier. Plus particulièrement, le sondage contient maintenant des questions facultatives concernant l'engagement du conseil à l'égard du Défi 50-30 du gouvernement du Canada. La présidente élue a confirmé qu'elle remettrait les résultats des évaluations par les pairs cette année.

Les commentaires suivants sont formulés :

- On propose de changer l'échelle de notation de la question 1.3 de l'évaluation du conseil, pour passer d'un degré d'accord à un degré de satisfaction. L'échelle demeurera telle quelle pour assurer la cohérence du sondage. On rappelle aux administrateurs et administratrices que chaque question comporte une section « Commentaires » qu'ils sont encouragés à utiliser.

- On précise que chaque sondage renvoie à des politiques qui sont incluses dans le Manuel des politiques du conseil.

2022-02-9D

Présentée et appuyée

QUE le conseil, sur recommandation du Comité RH, approuve le contenu des sondages d'autoévaluation du conseil et d'évaluation des administrateurs et administratrices.

Adoptée

5. Rapports

Les comités du conseil présentent leurs comptes rendus, les présentations à l'appui étant accessibles à l'avance dans le site d'Ingénieurs Canada.

5.1 BCAPG

P. G. Lafleur présente le compte rendu au nom du BCAPG. Aucune question n'est soulevée.

5.2 BCCAG

M. A. Hodges présente le compte rendu au nom du BCCAG. Aucune question n'est soulevée.

5.3 Comité FAGR

N. Hill présente le compte rendu au nom du Comité FAGR. En plus de la présentation par diapositives, N. Hill indique que le comité s'est réuni le 24 février pour prendre connaissance du relevé du portefeuille d'investissements et procéder à l'examen approfondi du registre des risques avant la réunion d'avril du conseil. Aucune question n'est soulevée.

5.4 Comité sur la gouvernance

M. Wrinch présente le compte rendu au nom du Comité sur la gouvernance. Aucune question n'est soulevée.

5.5 Comité RH

J. Boudreau présente le compte rendu au nom du Comité RH. Elle rappelle aux membres qu'ils devraient recevoir l'appel de candidatures pour le poste de président élu dans leur boîte de réception dans les semaines à venir.

E. Spence confirme que les sondages d'évaluation du conseil et des administrateurs et administratrices seront distribués au cours de la semaine du 28 février et seront ouverts pendant exactement deux semaines. Le délai est serré, mais nécessaire, étant donné que le Comité RH se réunira le 29 mars pour examiner les résultats.

On demande si les sondages sont obligatoires. J. Boudreau répond que les réponses sont nécessaires non seulement pour nommer des membres aux comités, mais aussi parce que l'un des devoirs des administrateurs et administratrices est de s'auto-surveiller et de démontrer l'efficacité du conseil. Le sondage d'évaluation est l'un des principaux moyens dont dispose le conseil pour y parvenir, et il est donc essentiel que tous les administrateurs et administratrices y répondent. J. Boudreau les encourage à prendre le temps de participer à cette importante initiative et leur rappelle que leurs commentaires sont toujours les bienvenus.

5.6 Championne 30 en 30 du conseil

K. Reid présente le compte rendu au nom du réseau 30 en 30. Aucune question n'est soulevée.

6. Prochaines réunions

Les membres discutent du lieu de la réunion de mai du conseil, et le président Chui leur indique qu'ils recevront après la réunion un très court sondage leur demandant leur préférence quant au format de la réunion (en personne ou virtuelle). En réponse à un commentaire sur le statut de la nouvelle politique du conseil 7.13, *Vaccination pour les réunions en personne*, et de la Ligne directrice 1, *Réunions en personne pendant la COVID*, G. McDonald confirme que ces documents sont en vigueur et le resteront jusqu'à ce que le conseil décide de les revoir. Il indique que le conseil pourrait souhaiter annuler ou modifier l'un ou l'autre de ces documents, compte tenu des éventuels changements de situation, mais précise que l'assouplissement des restrictions provinciales et fédérales n'entraîne pas automatiquement l'invalidation de la politique et de la ligne directrice du conseil.

On fait remarquer que le conseil s'est révélé efficace dans l'environnement virtuel et que le coût des réunions virtuelles est nettement inférieur à celui des réunions en personne. La Ligne directrice 1 prévoit la possibilité de passer en mode virtuel si la plupart des administrateurs et administratrices ne souhaitent pas ou ne peuvent pas assister aux réunions en personne. Ce point devrait être pris en considération lorsque le conseil discutera de ces questions en avril.

Prochaines réunions du conseil d'Ingénieurs Canada :

- 6 avril 2022 (virtuelle)
- 27 et 28 mai 2022 (Toronto, ON)
- 20 et 21 juin 2022 (Mont-Tremblant, QC)
- 29 septembre 2022 (Ottawa, ON)
- 12 décembre 2022 (virtuelle)
- 23 février 2023 (Ottawa, ON)

Prochaines réunions des comités 2021-2022 :

- Comité sur la gouvernance : 14 mars 2022 (virtuelle)
- Comité FAGR : 16 mars 2022 (virtuelle)
- Comité RH : 29 mars 2022 (virtuelle)
- Comité FAGR : 12 mai 2022 (virtuelle)

7. Séances à huis clos

7.1 Administrateurs et administratrices du conseil, subordonnés directs, conseiller du GCD et membres du personnel

Motion 2022-02-10D

Présentée et appuyée

QUE la réunion se poursuive en séance à huis clos sur recommandation du conseil. Les personnes autorisées à y assister sont les administrateurs et administratrices du conseil, le chef de la direction, les présidents du BCAPG et du BCCAG, la conseillère du Groupe des chefs de direction auprès du conseil, la secrétaire générale, l'administratrice de la gouvernance, la vice-présidente directrice, Affaires réglementaires, et la gestionnaire, Agrément.

Adoptée

7.1a Statut des observateurs aux réunions du BCAPG

Motion 2022-02-11D

Présentée et appuyée

QUE le conseil charge le Comité sur la gouvernance de réviser la politique du conseil 6.9, BCAPG, afin qu'un droit de parole aux réunions du BCAPG soit accordé à un représentant de DDIC et à un représentant de la FCEG, tout en maintenant leur statut d'observateur.

Adoptée par la majorité requise des deux tiers

7.2 Administrateurs et administratrices du conseil et chef de la direction

Motion 2022-02-12D

Présentée et appuyée

QUE la réunion se poursuive en séance à huis clos sur recommandation du conseil. Les seules personnes autorisées à y assister sont les administrateurs et administratrices du conseil et le chef de la direction d'Ingénieurs Canada.

Adoptée

7.3 Administrateurs et administratrices seulement

Motion 2022-02-13D

Présentée et appuyée

QUE la réunion se poursuive en séance à huis clos sur recommandation du conseil. Les seules personnes autorisées à y assister sont les administrateurs et administratrices du conseil et les membres du Comité RH.

Adoptée

8. Clôture

Toutes les questions ayant été traitées, la réunion est levée à 15 h 47 (HE).

Procès-verbal rédigé par A. Murphy-Dow pour :

Danny Chui, P.Eng., FEC, président

Evelyn Spence, LL.B., CIC.C, secrétaire générale